

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE CONSEIL LOCAL DE SANTÉ MENTALE

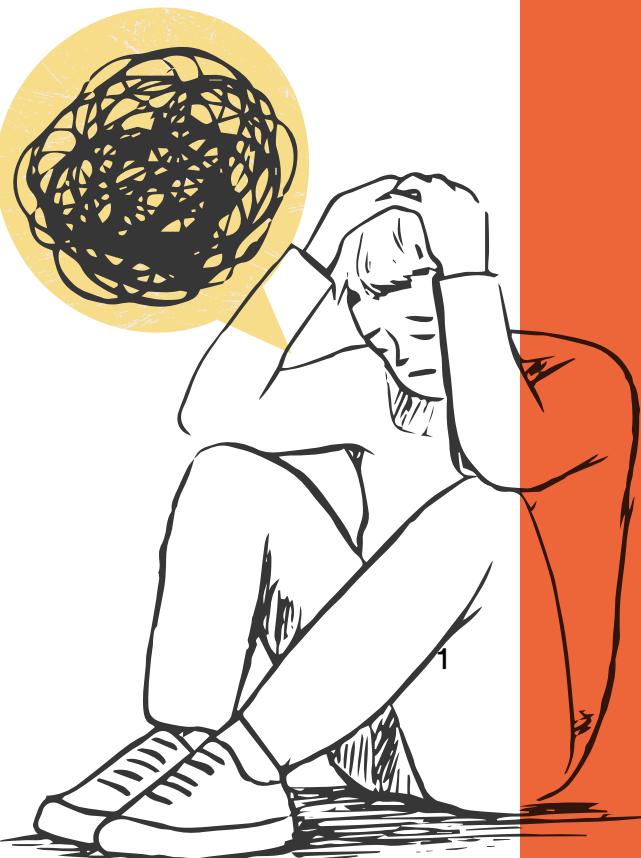
"LA SANTÉ MENTALE DES ADULTES DE DEMAIN"

Compréhension et ressources mobilisables

POUR DIFFUSION

JEUDI 27 NOVEMBRE
17H30 | 20H

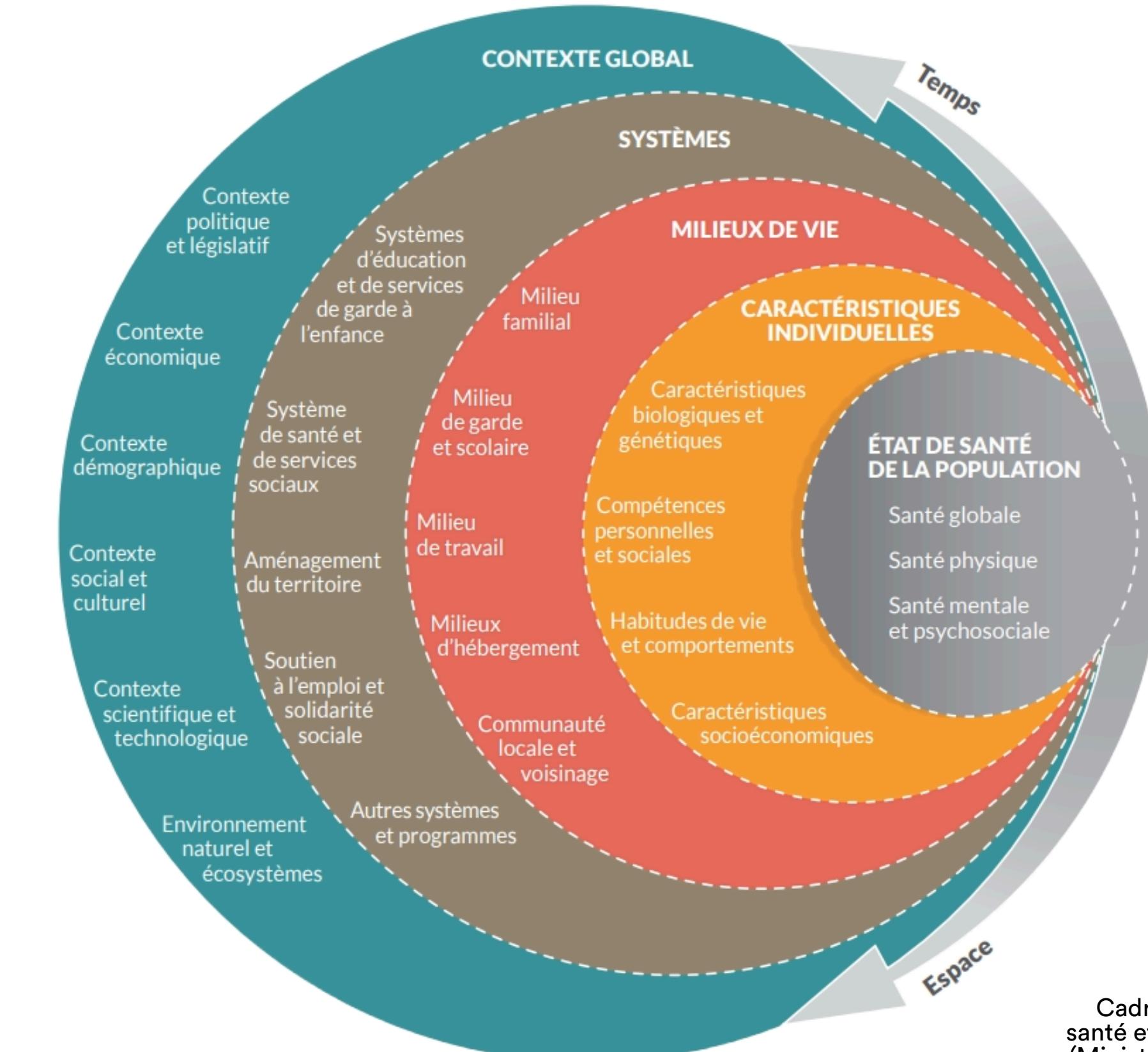
COLLÈGE MAX ROUQUETTE SAINT-ANDRÉ-DE-SANGONIS



Définition de la santé mentale

Selon l'Organisation mondiale de la santé (OMS), la santé mentale est un :

“Etat de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d'être en mesure d'apporter une contribution à la communauté”



Définition et objectifs du CLSM



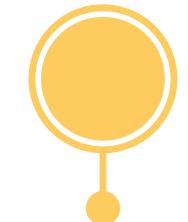
Une dynamique territoriale pour promouvoir la santé mentale

Un Conseil local de santé mentale (CLSM) est une démarche de **concertation locale** qui réunit élus, professionnels, citoyens, personnes concernées par des troubles psychiques, aidants et associations pour co-construire une stratégie territoriale de santé mentale.

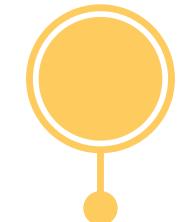
C'est un espace d'échanges, de coordination et d'actions au service du bien-être psychique des populations, en particulier les plus vulnérables.



Initier/poursuivre l'observation locale des besoins et des ressources en santé mentale



Développer les actions de promotion et de prévention en santé mentale



Faciliter et améliorer l'accès aux soins sur le territoire



Favoriser l'insertion sociale, l'autonomie et la pleine citoyenneté des usagers



Contribuer à la déstigmatisation des personnes concernées par les troubles psychiques

Le CLSM Coeur d'Hérault en chiffres

Sur la période 2019-2025



Conseil Local de
Santé Mentale (CLSM)

PERSONNES
IMPLIQUÉES DANS LE
CLSM

≈ **190**

PERSONNES
FORMÉES PSSM
2024 ET 2025

46

TEMPS DE
SENSIBILISATION
ORGANISÉS

13

PERSONNES
CONCERNÉES
MOBILISÉES DANS LE
PROJET D'ASSOCIATION

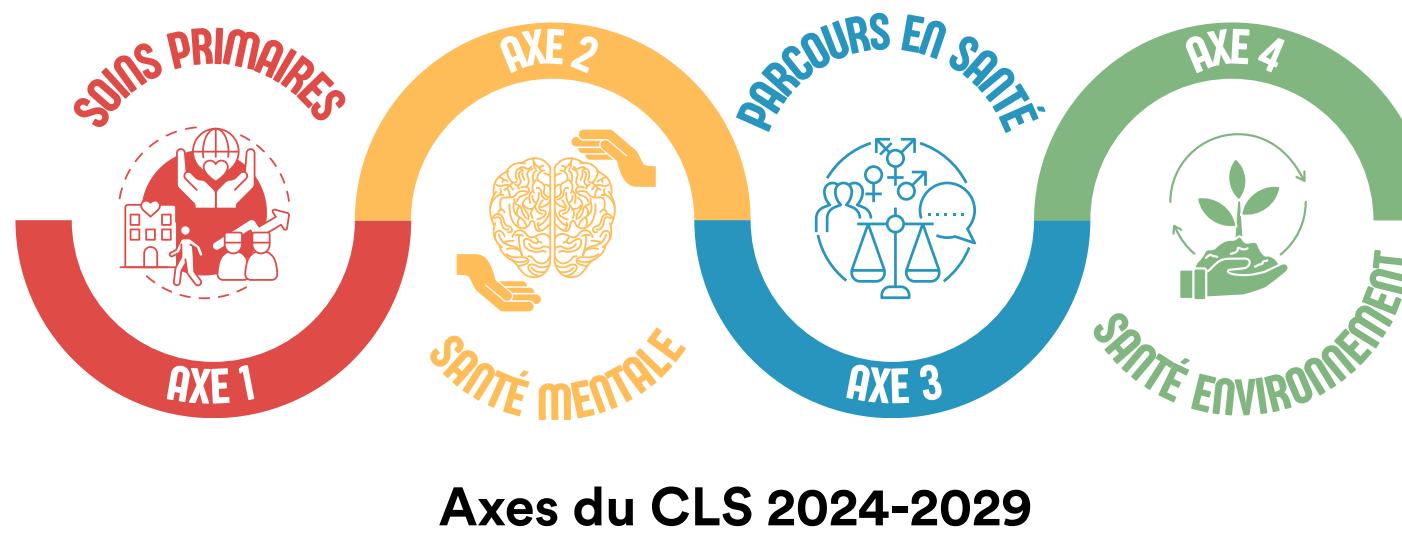
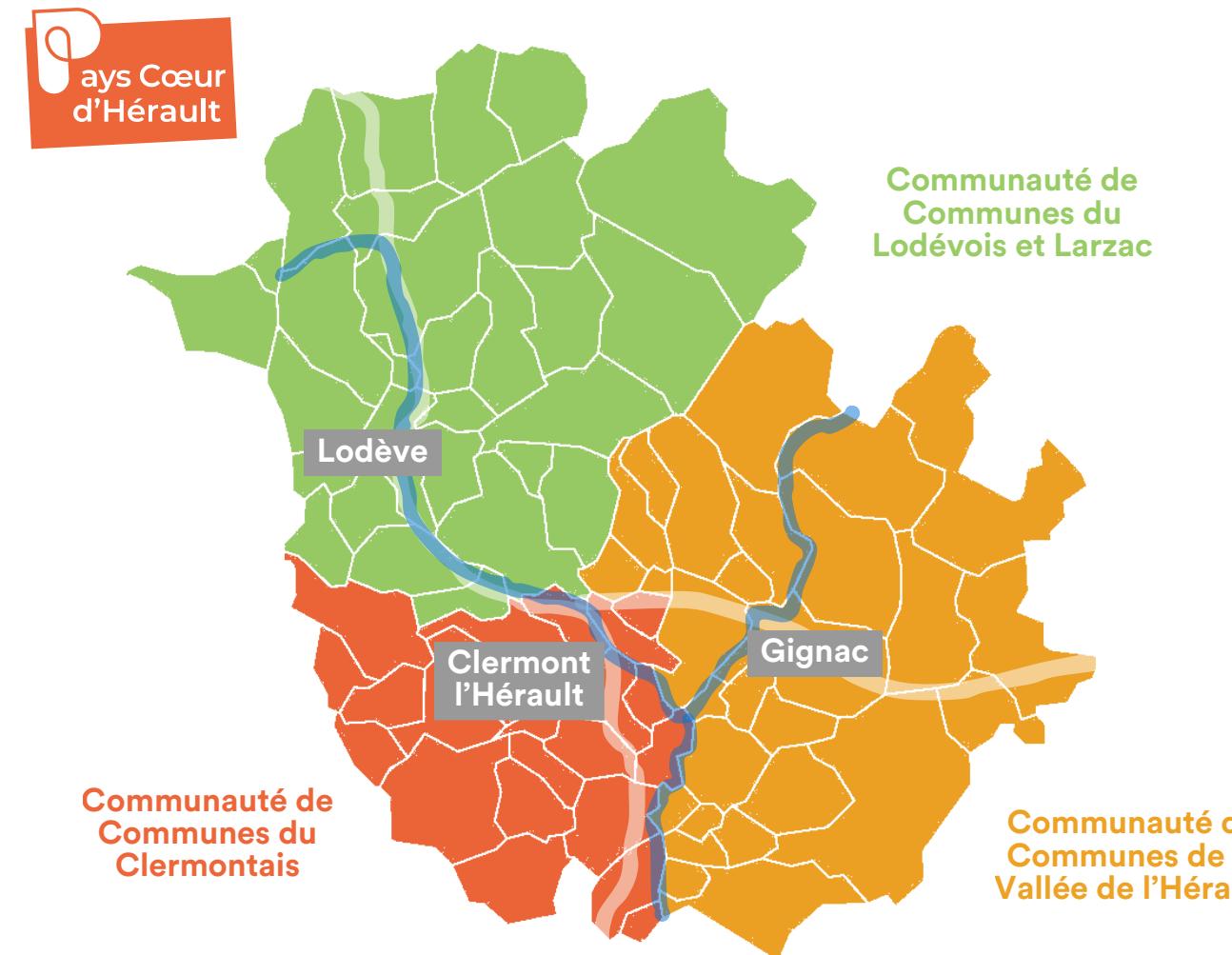
29

GROUPES DE TRAVAIL
MULTI-THEMATIQUES

30 DONT
18

CHEZ LES
PARTENAIRES

Cadrage territorial du CLSM

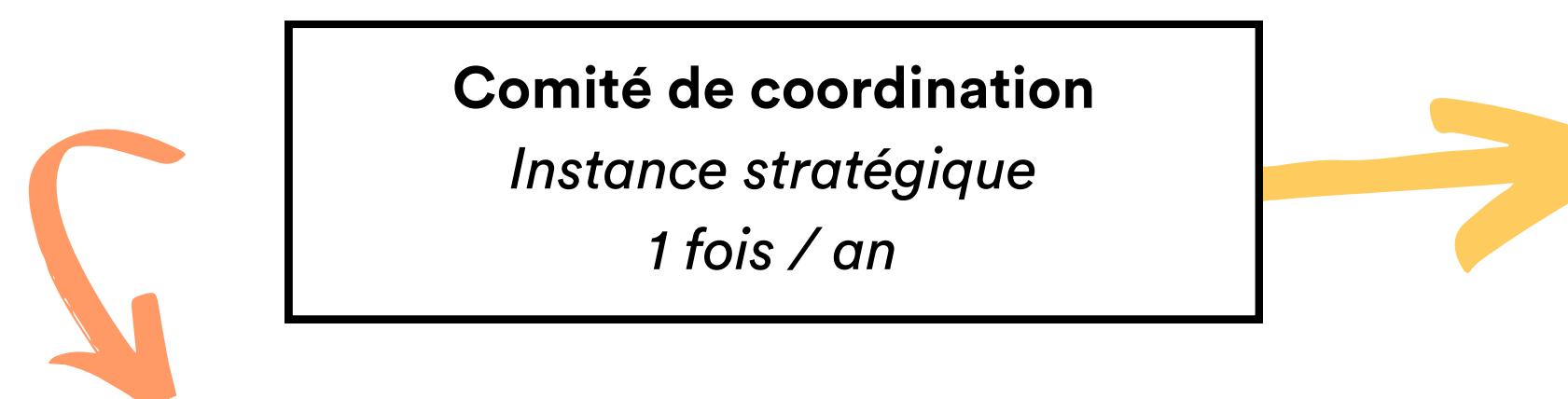


- Axe “Santé mentale” du Contrat Local de Santé (2024-2029) porté par le pôle santé du Pays Cœur d’Hérault
 - Articulation avec le PRS Occitanie (Plan Régional de Santé) et le PTSM de l’Hérault (Projet Territorial de Santé mentale)
 - Création du CLSM en 2019 (CLS 2019-2023)
 - Labellisation par l’ARS Occitanie en 2023
 - Positionnement en “acteur de l’action publique”
- FINANCEMENTS :**
- ARS (20 000€) et Pays Cœur d’Hérault (20 000€)
 - Financements ponctuels : PSSM, SISM - ARS Occitanie

Gouvernance

ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Instance de discussion, de concertation et d'information
Ouvert à tous·tes (tous les 2 ans)



GROUPE DE TRAVAIL
Instance technique.
Propose, élabore et
suit la réalisation des
actions, sous l'égide du
comité de coordination
(1 à 2 fois par an)



Louise BARRIERE, coordinatrice CLSM - appui CLS et Alexia CLOUP, coordinatrice CLS - appui CLSM

COMITÉ D'ANIMATION (4-5 FOIS / AN)

Instance d'animation et de suivi des actions.

- **Présidente :** Christine RICARD,
1er adjointe au Maire de Paulhan, Médecin anesthésiste réanimateur et Médecin de la douleur
- **Psychiatrie publique :** Dr K. BENSMAIL,
Psychiatre, Médecin Chef Service Psychiatrie Adulte, Responsable secteur Montpellier-Lodève, CHU de Montpellier
- **Champ du médico-social :** APSH34/ADPEP34 ou AVH34 (tournant tous les ans)
- **Commission Santé :** Guy LASSALVY, *Président*

Coordination technique et animation du CLSM



Le CLSM s'est doté en 2023 d'une Charte éthique, visant principalement à garantir le bon fonctionnement du CLSM, dans le respect des personnes et de leur vie privée.

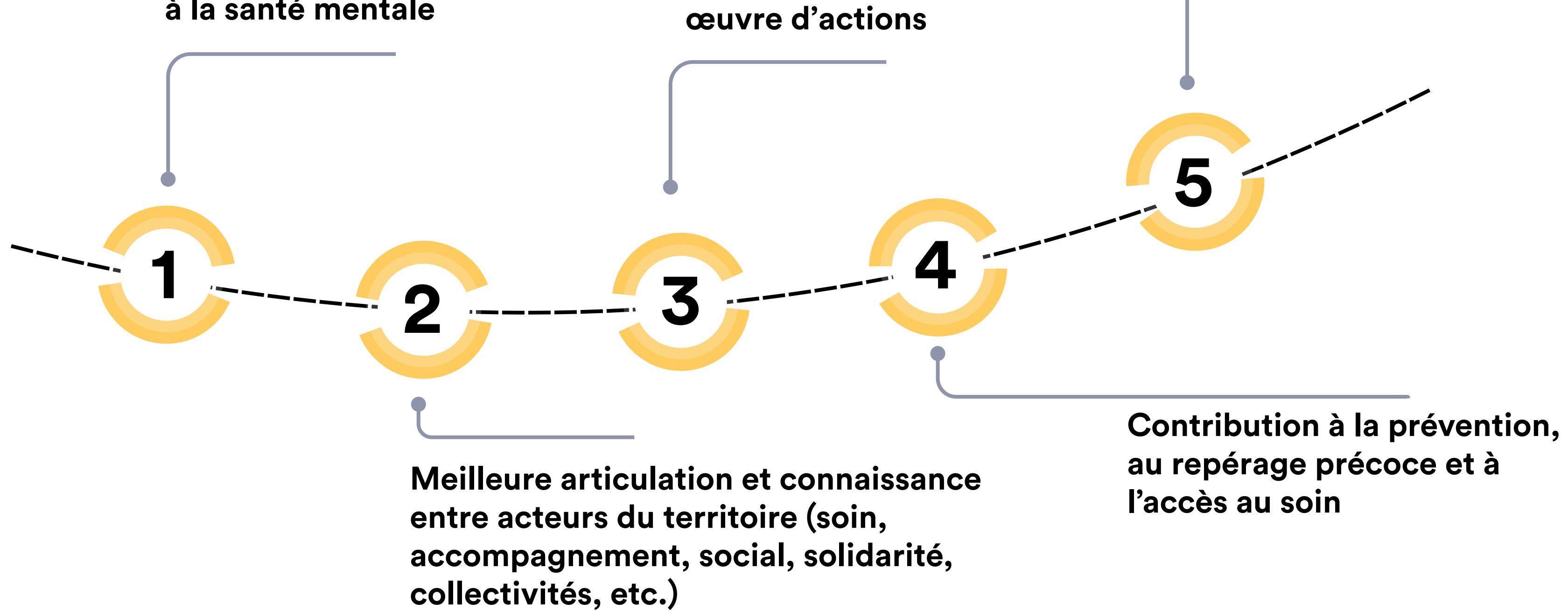
Bénéfices pour le territoire



Promotion d'une culture partagée et réduction de la stigmatisation liée à la santé mentale

Identification des besoins et mise en œuvre d'actions

Valorisation, visibilité et cohérence des initiatives locales



Actions du CLSM Coeur d'Hérault



1

Promotion d'une culture partagée et réduction de la stigmatisation liée à la santé mentale

Organisation de temps de sensibilisation (Conduite à tenir en cas de crise, gestion du déni, santé mentale et addictologie, harcèlement chez les jeunes, comprendre les compétences psychosociales etc.)

Accompagnement des acteurs de la culture : cycle “Quelle folie” du cinéma Alain Resnais de Clermont l’Hérault, le pôle culture du Clermontois etc.

Coordination des Semaines d'Information sur la Santé Mentale (SISM) en lien avec tous les acteurs locaux



Sensibilisation - harcèlement 2024

Programme cycle “Quelle folie” 2024

Actions SISM 2025



Programme 2024 et 2025 des SISM en Coeur d'Hérault

Actions du CLSM Cœur d'Hérault

2

Meilleure articulation et connaissance entre acteurs du territoire (soin, accompagnement, social, solidarité, collectivités, etc.)

Animation de groupe de travail thématique - Avec une attention portée sur l'interconnaissance : lieu de rencontre dans les structures, présentation de partenaires et/ou d'actions

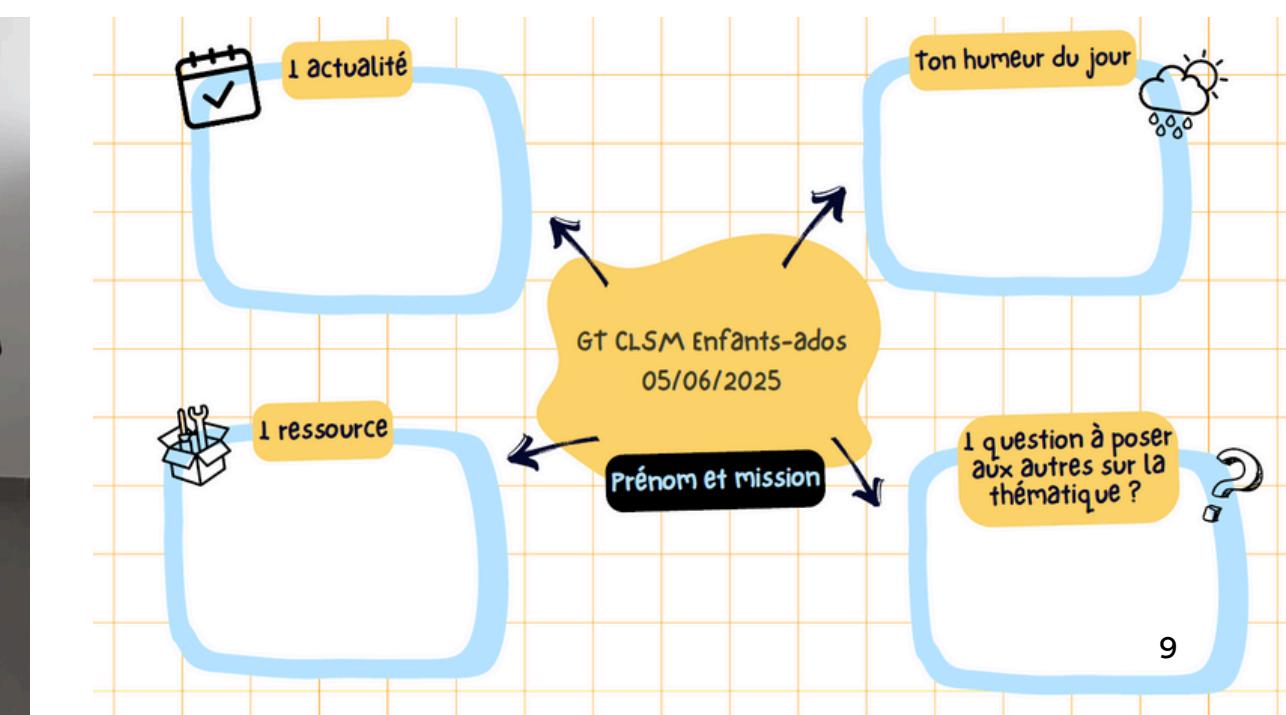
Co-animation ou lien étroit en fonction des thématiques avec les acteurs du territoire : santé mentale des jeunes → Espace Santé de la Mission Locale Jeunes, santé mentale des personnes âgées → Centre de Ressources territoriales etc.

Penser l'interconnaissance : organisation des stages croisés entre professionnels



Lien avec les Contrats de ville de Lodève et Clermont l'Hérault

Réunion préparation stages croisés CLSM 2024



Outil d'animation interconnaissance GT enfant-ados 2025

Actions du CLSM Cœur d'Hérault

3

Identification des besoins et mise en œuvre d'actions

Diagnostic local partagé en santé mentale (à partir de données statistiques et retour des acteurs du territoire)

Suivi des stratégies nationales - déclinaisons régionales et départementales : exemple sur les CPS

Accompagnement à la création d'une association d'usagers en lien avec les structures (CMP, HDJ du CHU et SAVS AVH) et les personnes concernées



Appui à la diffusion d'outils sur le territoire : exemple des fiches "Soins psychiatriques sans consentement sur décision du représentant de l'Etat" proposées par l'ARS et le CODES34



Diagnostic local de santé Coeur d'Hérault - MAJ 2023



Document de travail créé avec les personnes impliquées dans la création de l'association d'usagers Avril 2025

CPS : Compétences psychosociales

Actions du CLSM Cœur d'Hérault

4

Contribution à la prévention, au repérage précoce et à l'accès au soin

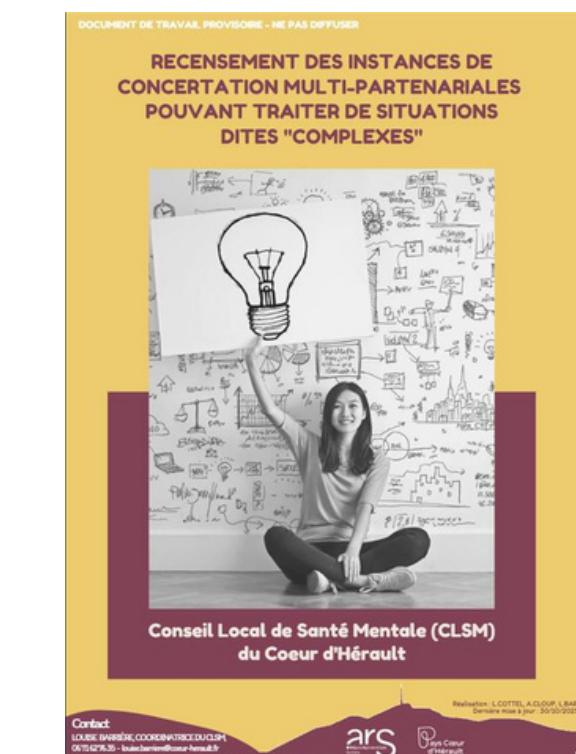
Organisation de formations

- 1) Premiers Secours en santé Mentale (standard ou jeunes) : à destination des membres actifs du CLSM et depuis 2025 aux structures solidaires et aux associations sportives (financements ARS et CPAM)
- 2) Prévention du suicide - module sentinelle (MSA Services)

Création d'un livret de recensement des instances de concertations pouvant traiter des situations complexes chez les jeunes

Dépôt de dossier (2023 et 2024) pour la création d'une Equipe Mobile Psychiatrie Précarité

Accompagnement des acteurs du territoire dans des projets autour de la santé mentale



Livret de recensement des instances de concertations pouvant traiter des situations complexes chez les jeunes



Actions du CLSM Cœur d'Hérault

5

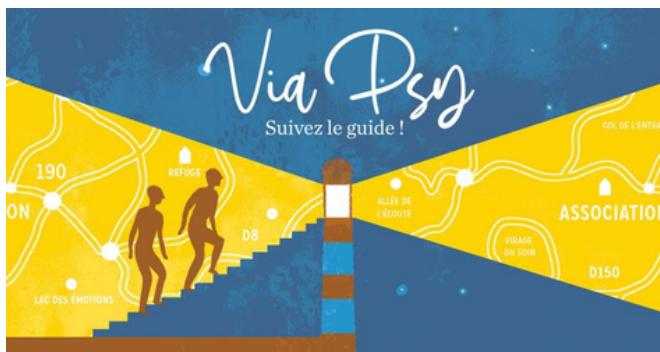
Valorisation, visibilité et cohérence des initiatives locales

Présenter les initiatives locales lors de temps de rencontre : groupes de travail, assemblée plénière, rencontres de présentation du CLSM, temps de travail sur l'accompagnement de porteurs de projets

Promotion d'outils de recensement de structures - type annuaire : Viapsy, Soliguide

Communication diverse : Lettre numérique, réseaux sociaux, média radio ou presse

Présence du CLSM à des journées inter-CLSM, journées régionales ou départementales thématiques - relai avec le Projet Territorial de Santé Mentale de l'Hérault (PTSM 34)



Présentation des CLSM de l'Hérault lors des Journées Nationales de santé mentale 2025

Perspectives du CLSM

“Incorporer” la santé mentale dans tous les projets de santé publique, notamment portés par le CLS - exemple : fiche santé du guide de mise en oeuvre du SCOT à destination des communes intègres les déterminants relatifs à la santé mentale

Selon les financements - sessions de formation PSSM ouverte à d'autres champs d'intervention (les commerçants des QPV ?)

Questionnaire des besoins en matière d'interconnaissance (en cours)



Coordonner les SISM 2026 (5 au 18 octobre)

“Pour notre santé mentale, ouvrons-nous aux arts”

Cycle “Quelle folie” mars 2026
appel à participation ouvert

1er trimestre 2026 : Réunion de création de l'association d'usagers

Gouvernance CLSM : relai entre l'Association Vallée de l'Hérault (AVH) et l'APSH34 pour 2026

“Enfant d'hier, adulte de demain mais entre deux c'est la tempête dont on ne ressort pas toujours indemne”

*par Brigitte CASSETTE, Directrice du programme ERC,
éducation relationnelle et consciente.*

Présentation du CMPEA* et du métier d'Infirmière en Pratique Avancée (IPA) en pédopsychiatrie

par Katia ROUSSEL, IPA et Emilie SIMER, cadre de santé

*CMPEA : Centre-médico-psychologique pour enfants et adolescents

*IPA : Infirmière en Pratique Avancée

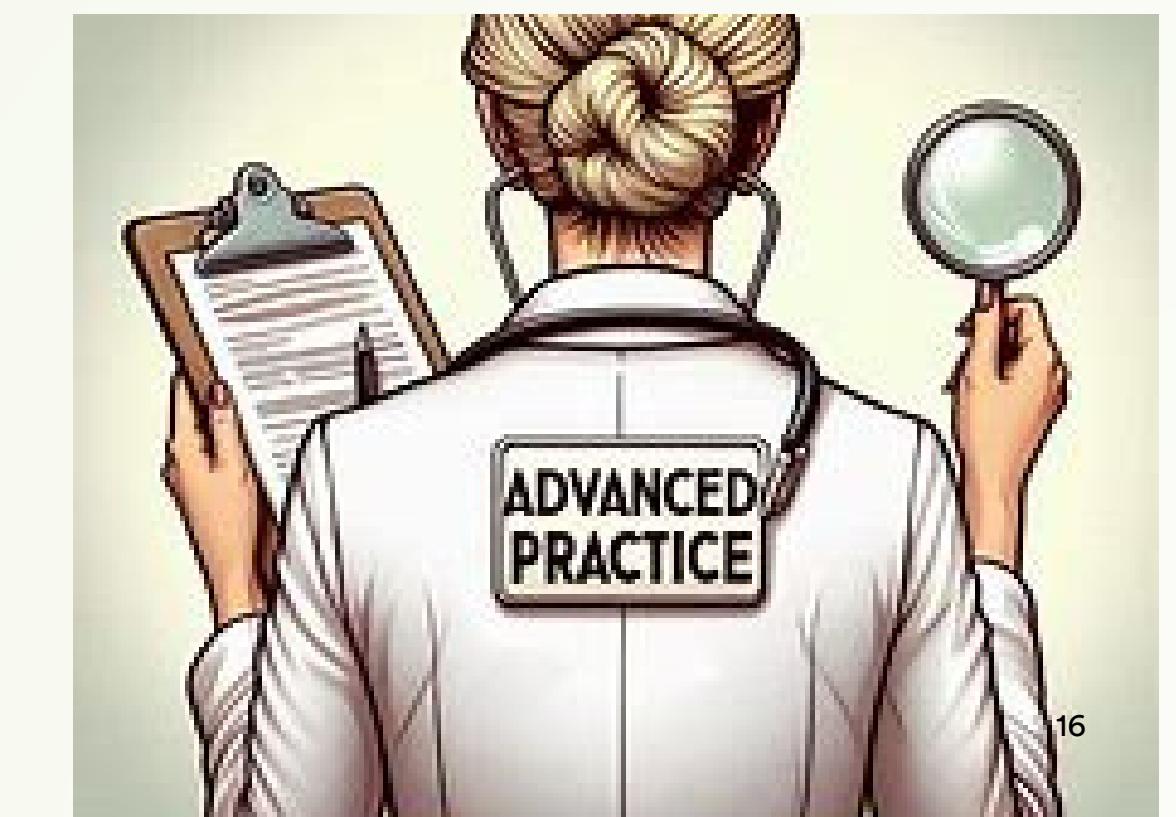
Pédopsychiatrie :

MPEA 2 – ANTENNE de GIGNAC

L'IPA DANS UN SERVICE DE SOINS AMBULATOIRES
PEDOPSYCHIATRIQUES



Mme SIMER Emilie - Cheffe de service
Mme ROUSSEL Katia - Infirmière en Pratique
Avancée - Santé mentale



PRESENTATION DU MPEA 2

Antenne Gignac

Parcours Patient

- Antenne du MPEA 2 de Peyre Plantade
- Centralisation des demandes :
 - SECRETARIAT - MPEA 2 PEYRE PLANTADE
CHU- HOPITAL LA COLOMBIERE
Tél : 04 67 33 96 88 mpea-peyreplantade@chu-montpellier.fr
mpeapeyreplantade@chu-montpellier.mssante.fr
- Demande **via Omnidoc** par médecin traitant : **TELEEXPERTISE via**
<https://omnidoc.fr/chu-montpellier>
 - Validation de la demande
 - CS IDE
 - Réunion Clinique
 - Offre de soins : bilans, groupes, HDJ, consultations

Orientations possibles

1. Pour tous les enfants :

CMPP : évaluation et accompagnement 0–20 ans (apprentissages, langage, psychomotricité, comportement), via cmpp.coeurdherault@adpepe34.org

Réseau libéral : pédopsychiatres, psychologues

2. Moins de 7 ans :

PCO TND 34 : suspicion de troubles du neurodéveloppement, via <https://trajectoire.santera.fr/trajectoire/>

3. Demandes de psychothérapie :

Dès 3 ans : dispositif **Mon soutien psy** (psychologues conventionnés, séances remboursées).

6–17 ans : dispositif **DSPPea34** (évaluation rapide + orientation via médecin traitant) via DSPPea34@chu-montpellier.fr.

4. Adolescents (≥ 12 ans)

Maison des Adolescents (Montpellier) : accueil libre, orientation, premier avis.

5. Ressources associatives / dispositifs nationaux :

EPE 34, Via Voltaire... .3114 : numéro national de prévention du suicide (24/7).

*CMPP : Centre médico-psycho-pédagogique

*PCO TND : Plateforme coordonnée et d'orientation sur les Troubles du Neurodéveloppement

DSPPea : dispositif de soins partagés en psychiatrie enfant-ado

EPE34 : Ecole des parents et des Educateurs 34

Offre de soins

- Cs médicales
- Psychothérapies
- Guidance parentale globale ou ciblé type Barkley (TDAH)
- ETP: TDAH/TSA
- Prise en charge de Groupes : Habilétés sociales, affirmation de soi, travail sur la motricité globale et fine (PEP'S : écriture), Régulation des émotions, travail sur l'anxiété ...

*TDAH : Trouble déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité
*ETP : Education thérapeutique du patient
*TSA : Trouble du spectre autistique

Equipe

ETP

- 1 PEDOPSYCHIATRE
- 0,4 INTERNE en médecine
- 1,4 PSYCHOLOGUE
- 1 Infirmière en pratique avancée
- 1,8 Puers/1,8 Infirmier Diplômé Etat
- 0,8 Aux. De Puériculture
- 0,6 Psychomot
- 0,5 CADRE DE SANTE
- 1 secrétaire
- 0,2 Assistante Sociale

- FILE ACTIVE : 560 ENFANTS
 - Pp : 4500 enfants
- Consultations : 950
- 5 places en Hôpital de jour



Présentations des rôles et des missions de l'IPA

MPEA 2 – ANTENNE de GIGNAC



IPA = ?

FORMATION

- Master (Bac+5)
- 2 ans de formation universitaire
- Stages encadrés + Mémoire fin d'étude
- Acquisition de compétences élargies spécifiques /mentions



Diplôme d'état IPA

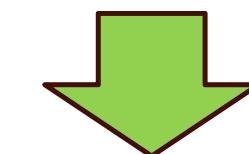
COMPETENCES

- Évaluation clinique globale
- Gestion des traitements et examens complémentaires
- Mise en œuvre du PPS
- ETP, dépistage et prévention en santé
- Évaluation, amélioration des pratiques prof.
- Recherche et Réflexion éthique



POSITIONNEMENT

- AUXILLIAIRE MEDICALE
- Coordination médicale obligatoire
- Intégrée à l'équipe pluriprofessionnelle
- Cadre légal par Décrets 2018 et 2019



Véritable « trait d'union » entre médecine ville-hôpital

POURQUOI ?

- **Création par la loi de modernisation du système de santé** (2016).
- **Fluidifier les parcours de santé, développer la collaboration médecine ville – hôpital** (orientation ARS).
- **Réduire les inégalités d'accès aux soins** (réduire les délais, suivi de proximité), **PEC situations complexes**.
- **Réponse aux besoins de santé du territoire « pays Cœur d'Hérault » avec
 - **Médecins généralistes** = en 1ère ligne + difficultés de suivi régulier + **sous effectif/** croissance constante population
 - **CMPEA Gignac** (pour 77 communes) = **1 pédopsy**, attente + 9 mois,
 - **Pédopsychiatre libérale** = **aucun** (2 psychiatres du libéral)
 - **Urgence sanitaire et éthique** = priorité de santé publique**





POUR QUI ?

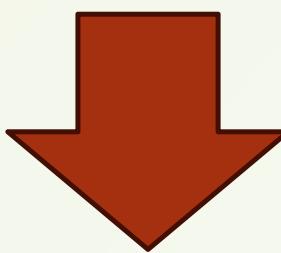


Enfants et adolescents, diagnostiqués ou en cours d'évaluation présentants des :

- **Troubles du neurodéveloppement (TDAH, TSA, TDI...)**
- **Troubles anxieux, de l'humeur,**
- **Comportements problématiques**

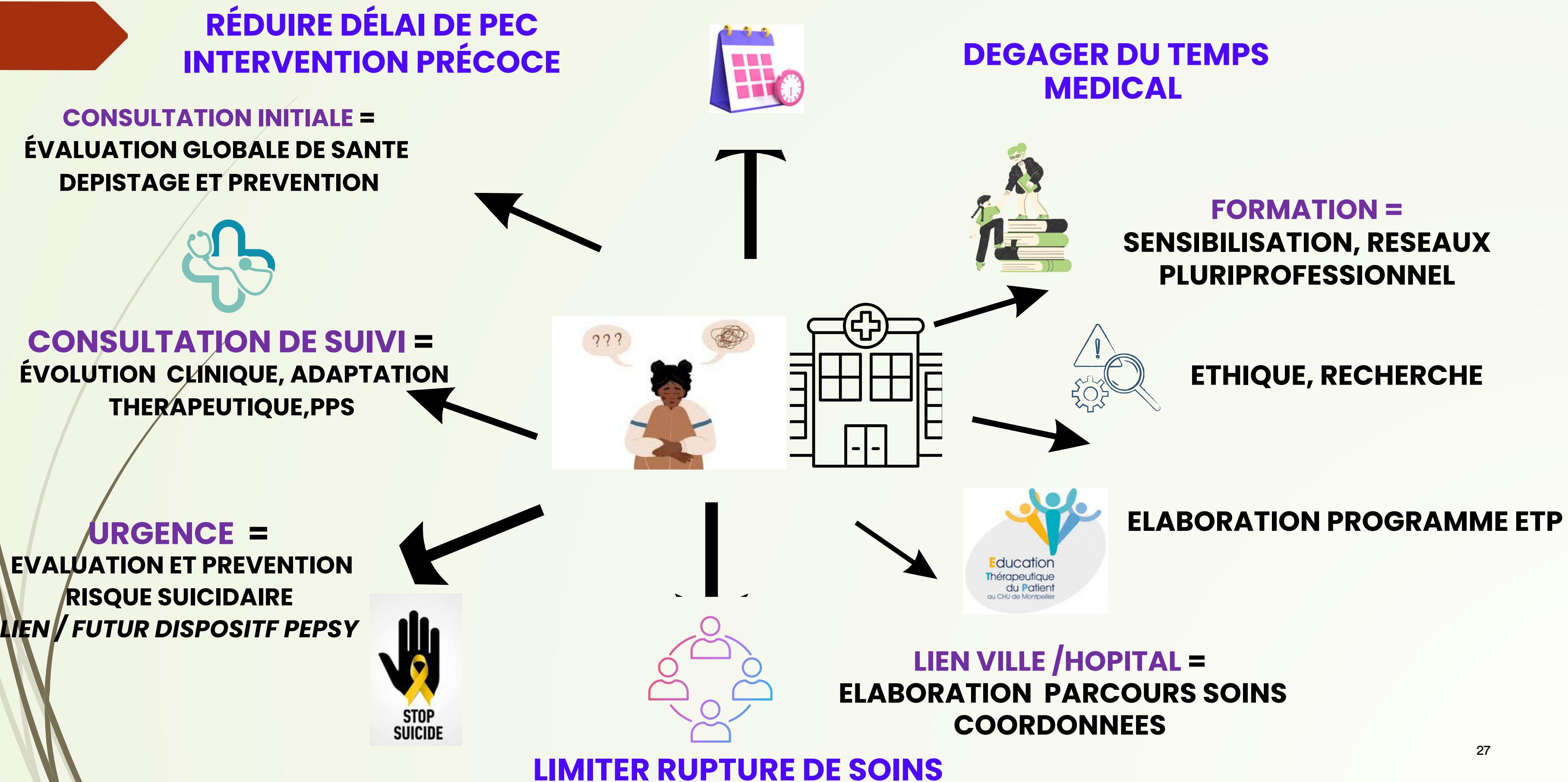
- **Résidents sur secteur géographique des cantons suivants : ANIANE, LODEVE, LE CAYLAR, CLERMONT L'HERAULT, GIGNAC ET LUNAS (liste des communes en annexes)**

COMMENT ?



- 1- Orientation par le pédopsychiatre référent du patient**
- 2- Après validation obligatoire du consentement éclairé par famille du patient**

IMPACTS DE L'IPA DANS UN CMPEA



RELAIS et LIMITES :

- Relais systématique vers le pédopsychiatre ou urgences devant situation :
 - Hors champ de compétences de l'IPA (aggravation clinique, diagnostics complexes)
 - Nécessité d'une nouvelle prescription médicamenteuse
 - Droit des familles : possibilité d'interrompre le suivi par l'IPA sans conséquence pour la PEC de l'enfant.



→ L'IPA est toujours en lien avec le pédopsychiatre référent.

→ Le suivi par l'IPA est complémentaire et ne remplace pas le médecin.

FINALEMENT

EQUIPE ET HOPITAL



PATIENT ET
ENTOURAGE

PLUS VALUE POUR :

MEDECINE DE VILLE
ET RESEAUX



**N'oublions pas = collaboration et complémentarité !
Profession nouvelle en constante évolution**

Annexes

CANTONS	COMMUNES
LODEVE	Lodève, Le Bosc, Fozières, Lauroux, Olmet et <u>Villecun</u> , Les Plans, Poujols, Le Puech, St-Etienne de <u>Gourgas</u> , St-Jean de la Blaquière, St-Pierre de la <u>Fage</u> , St-Privat, <u>Soubes</u> , Soumont, <u>Usclas du Bosc</u> , La Vacquerie
ANIANE	Aniane, Argelliers, La Boissière, Montarnaud, <u>Puechabon</u> , St-Guilhem le Désert, St -Paul et <u>Valmalle</u>
LE CAYLAR	Le <u>Caylar</u> , Le Cros, <u>Pégairolles de l'Escalette</u> , Les Rives, St-Félix de l'Héras, St-Maurice de Navacelles, St-Michel, <u>Sorbs</u>
CLERMONT L'HERAULT	Clermont l'Hérault, Aspiran, Brignac, Canet, Celles, Ceyras, Lacoste, Liausson, <u>Mourèse</u> , Nébian, Paulhan, St-Félix de <u>Lodez</u> , Salasc, Valmascle, Villeneuvette
GIGNAC	Gignac, Arboras, Aumelas, <u>Belarga</u> , Campagnan, Jonquièr, Lagamas, Montpeyroux, Plaissan, Popian, Le Pouget, Pouzols, Puilacher, St-André de <u>Sangonis</u> , St-Bauzille de la Sylve, St-Guiraud, St-Jean de Fos, St-Pargoire, St-Saturnin, Tressan, Vendémian
LUNAS	<u>Lunas</u> , Avène, Le Bousquet d'Orb, Brenas, <u>Ceilhes et Rocozels</u> , Dio et <u>Valquières</u> , Joncels, Lavalette, <u>Merifons</u> , Octon, Romiguières, Roqueredonde

VALORISATION DE L'ACTIVITE IPA

Modalités & Tarifs 2025

Type de PAI	Fréquence / Conditions	Tarif (€)
Forfait d'initiation (PAI 6)	1ère année uniquement	60 €
Forfait de suivi (PAI 5)	1 par trimestre	50 €
Bilan ponctuel (PAI 3)	1 fois / an	30 €
Séance ponctuelle (PAI 1,6)	Espacées d'au moins 1 mois	16 €
Majoration <7 ans	Applicable PAI 5 & 6	+3,90 €

BIBLIOGRAPHIE :

Support vidéo: <https://youtu.be/G5NjeQ6DDXY>

Décrets :

- Décret n° 2018-629 du 18 juillet 2018 relatif à l'exercice infirmier en pratique avancée—Légifrance. (s. d.).. Consulté à l'adresse <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000037218115>
- Décret n° 2019-836 du 12 août 2019 relatif au diplôme d'Etat d'infirmier en pratique avancée mention psychiatrie et santé mentale—Légifrance. (s. d.).. Consulté à l'adresse <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000038914192>
- Décret n° 2025-55 du 20 janvier 2025 relatif aux conditions de l'accès direct aux infirmiers en pratique avancée—Légifrance. (s. d.).. Consulté août 29, 2025, à l'adresse <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051013550>
- Arrêté du 25 avril 2025 modifiant l'arrêté du 18 juillet 2018 fixant les listes permettant l'exercice infirmier en pratique avancée en application de l'article R. 4301-3 du code de la santé publique—Légifrance. (s. d.).. Consulté août 29, 2025, à l'adresse <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051533034>



Katia ROUSSEL

Infirmière en Pratique Avancée

CMPEA Antenne Gignac - MPEA 2 Peyre Plantade

k-roussel@chu-montpellier.fr

231 Rue du Mas Salat 34150 Gignac

Tél : 04 67 33 26 52

Secrétariat CMPEA : 04 67 33 26 50

Mail secrétariat : cmpea-gignac@chu-montpellier.fr

Santé mentale des jeunes : des ressources pour les professionnels

par Etienne DE OLIVEIRA, psychologue et formateur
au CODES34



Les ressources mobilisables sur la santé mentale des jeunes ?

Jeudi 21/11/2025 CLSM du Pays Cœur d'Hérault

Etienne de Oliveira - psychologue
Etienne.de-oliveira@codes34.org

2025

à propos

Le CODES est une association dont l'objectif est d'accompagner les populations à choisir des modes de vie qui préservent et améliorent la santé.

Nous prônons une approche positive et globale de la santé, ressource au service de la réalisation et l'épanouissement de chacun. Nos interventions s'appuient sur la reconnaissance et le respect des individus, tendent à les rendre acteurs de leur propre santé (autonomie et responsabilité) et participent à la réduction des inégalités sociales de santé.

**Proche des valeurs de l'économie sociale et solidaire et de l'éducation populaire,
l'équipe pluridisciplinaire met ses compétences au service de :**

- tous les publics (enfants, adolescents, jeunes adultes, adultes, etc.)
- des professionnel·les, pour un soutien, un accompagnement, de la formation, de la mise à disposition d'outils, etc.

[notre site internet](#)



le codes 34

Une approche positive et globale de la santé



intervenir auprès des publics

- Accompagnement par les équipes mobiles
- Animation de séances d'éducation pour la santé auprès de tous les publics
- Réduction des risques en milieu festif
- Médiation santé



accompagner des professionnel·les et des bénévoles

- Formation
- Analyse des pratiques professionnelles
- Accompagnement à l'élaboration et la mise en œuvre de projets de santé
- Centre ressources



soutenir les politiques publiques

- Appui dans la mise en œuvre de projets dans le cadre de dispositifs locaux de santé

le drapps en occitanie

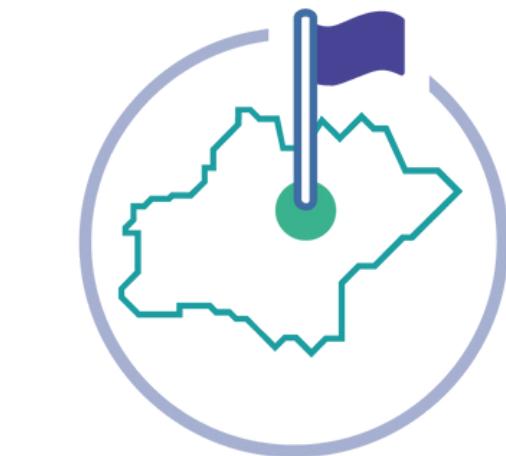
Le Dispositif Régional d'Appui en Prévention et Promotion de la Santé existe depuis 2018.

Il est piloté par l'ARS et porté par Promotion Santé Occitanie.

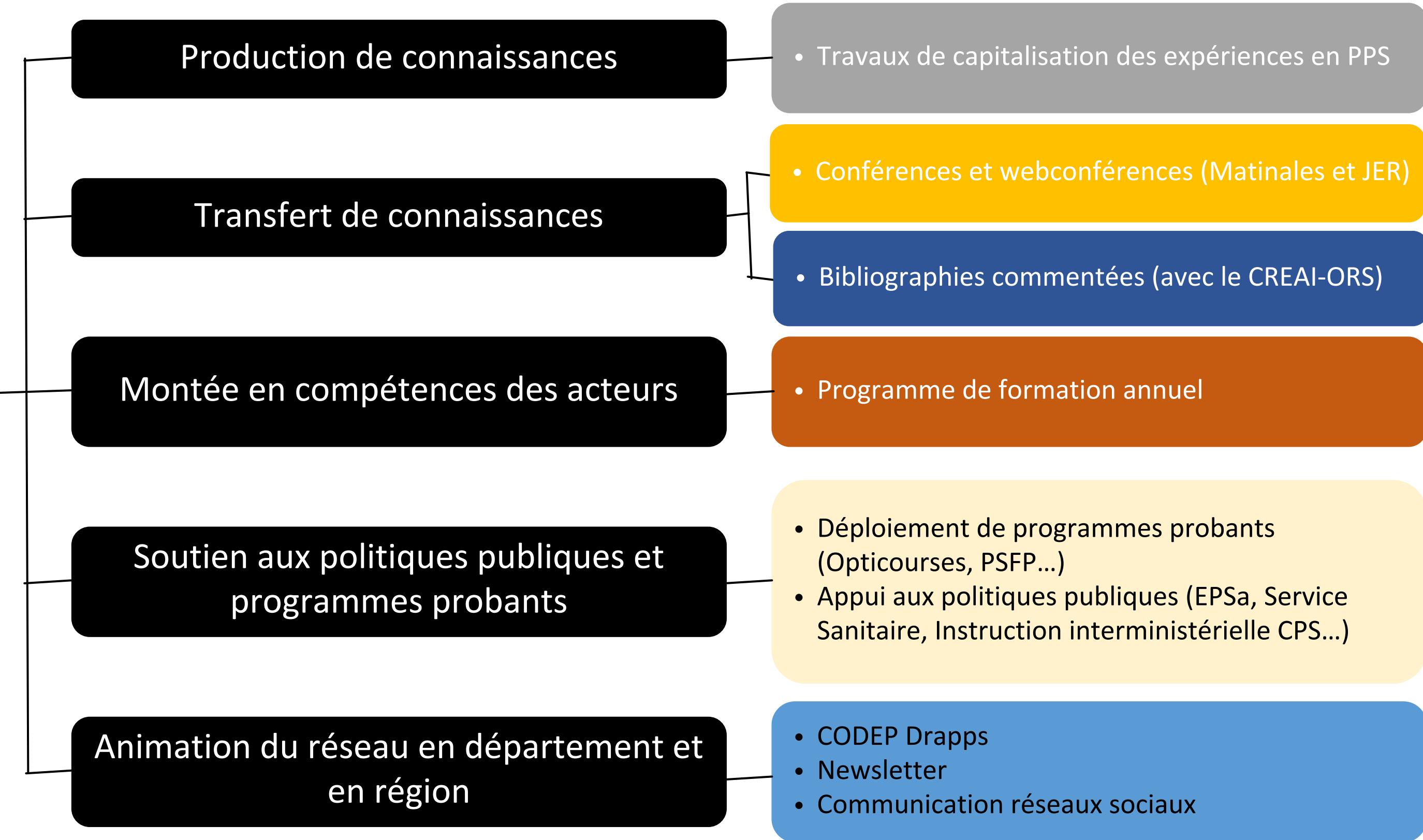
Il s'inscrit dans le réseau de la Fédération Promotion Santé.

Il propose des actions à un niveau régional et départemental.

Des Référents Drapps sont présents sur chaque département et l'équipe de coordination et de communication est située à Toulouse.



Appui aux acteurs et aux projets PPS





Ressources

les dispositifs et relais

"Mon soutien psy"	<ul style="list-style-type: none">Dispositif de la CPAM, qui permet d'aller consulter un psychologue clinicien jusqu'à 12 séances gratuites par an, plus besoin de prescription du médecin traitant
Viapsy	<ul style="list-style-type: none">Annuaire de référencement des différents professionnels de la santé mentale en Occitanie. www.viapsy.fr
Service public	<ul style="list-style-type: none">Centres hospitaliers généraux (CH) ou les centres hospitaliers universitaires (CHU)Centre médico-psycho-pédagogique du Pays Cœur d'Hérault (CMPP)
Secteur privé	<ul style="list-style-type: none">Les psychologues libéraux (certaines mutuelles remboursent des séances)Les psychiatres libéraux (remboursés par la CPAM)

les dispositifs et relais

Être écouté, être accompagné	<ul style="list-style-type: none">• Maisons Des Adolescents (MDA)• Points Accueil Ecoute Jeunes (PAEJ)• UNAFAM• Fil santé jeunes 0 800 235 236• Ligne azur 01 41 83 42 81• EPE (école des parents et éducateurs)• PEPA
Prévention du suicide	<ul style="list-style-type: none">• 3114• Allo écoute ado : 06 12 20 34 71• Phare enfants-parents 01 43 46 00 62
Entraide	<ul style="list-style-type: none">• Groupes d'Entraides Mutuelles (GEM)• Associations d'usagers• Associations d'aidants dédiées TSA,• structures de répit

PSSM : premiers secours en santé mentale

[Lancement de la formation Premiers Secours en Santé Mentale Jeunes - PSSM France](https://www.pssmfrance.fr/ressources/jeunes/)

QU'EST-CE QUE LA FORMATION PREMIERS SECOURS EN SANTÉ MENTALE JEUNES ?

La formation Premiers Secours en Santé Mentale Jeunes est une formation citoyenne, destinée aux adultes qui travaillent ou vivent avec des adolescents et jeune majeurs (parents, assistantes sociales, enseignants...). Son objectif est de permettre un repérage plus adapté des troubles de santé mentale ainsi qu'un accompagnement vers le soin. Tout comme la formation PSSM « standard », elle aborde les troubles psychiques les plus fréquents, en situation de crise et hors crise, donne des clés de lecture et des outils pratiques pour y répondre. En plus de cela, la formation Jeunes aborde des troubles plus spécifiques aux adolescents (troubles du comportement alimentaire, automutilation sans intentions suicidaires...)

<https://www.pssmfrance.fr/ressources/>



3114: numéro national de prévention du suicide

<https://3114.fr/>

Le 3114, numéro national de prévention du suicide

Si vous êtes en détresse et/ou avez des pensées suicidaires, si vous voulez aider une personne en souffrance, vous pouvez contacter le numéro national de prévention du suicide, le 3114.



Le 3114 est accessible 24h/24 et 7j/7, gratuitement, en France entière.

Un professionnel du soin, spécifiquement formé à la prévention du suicide, sera à votre écoute.

Sur ce site, vous trouverez des ressources pour mieux comprendre la crise suicidaire et des conseils pour la surmonter.

Le 3114 est piloté par le Ministère du Travail, de la Santé et des Solidarités.

psycom

Mon GPS ado/jeune adulte : outil interactif

[Directives anticipées en psychiatrie – Les livrets « mon GPS... » – Psycom – Santé Mentale Info](#)

La santé mentale des jeunes:

[La santé mentale des jeunes – Psycom – Santé Mentale Info](#)

L'arbre des ressources :

[L'Arbre des ressources – Psycom – Santé Mentale Info](#)



outils numériques

ETUCARE: Basé sur les thérapies cognitivo-comportementales et la psychologie positive, le programme est composé de 8 modules conçus pour enseigner des stratégies validées par la science pour faire face aux difficultés de la vie étudiante et développer les forces individuelles qui contribuent au bien-être psychologique.

[ETUCARE : un programme numérique pour prendre soin de sa santé mentale quand on est étudiant | Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté](#)

Ambassadeurs de la santé mentale: engagement citoyen auprès des jeunes
Ressources sur les sites à destination des jeunes

[Ressources Archive - Ambassadeurs Santé Mentale](#)

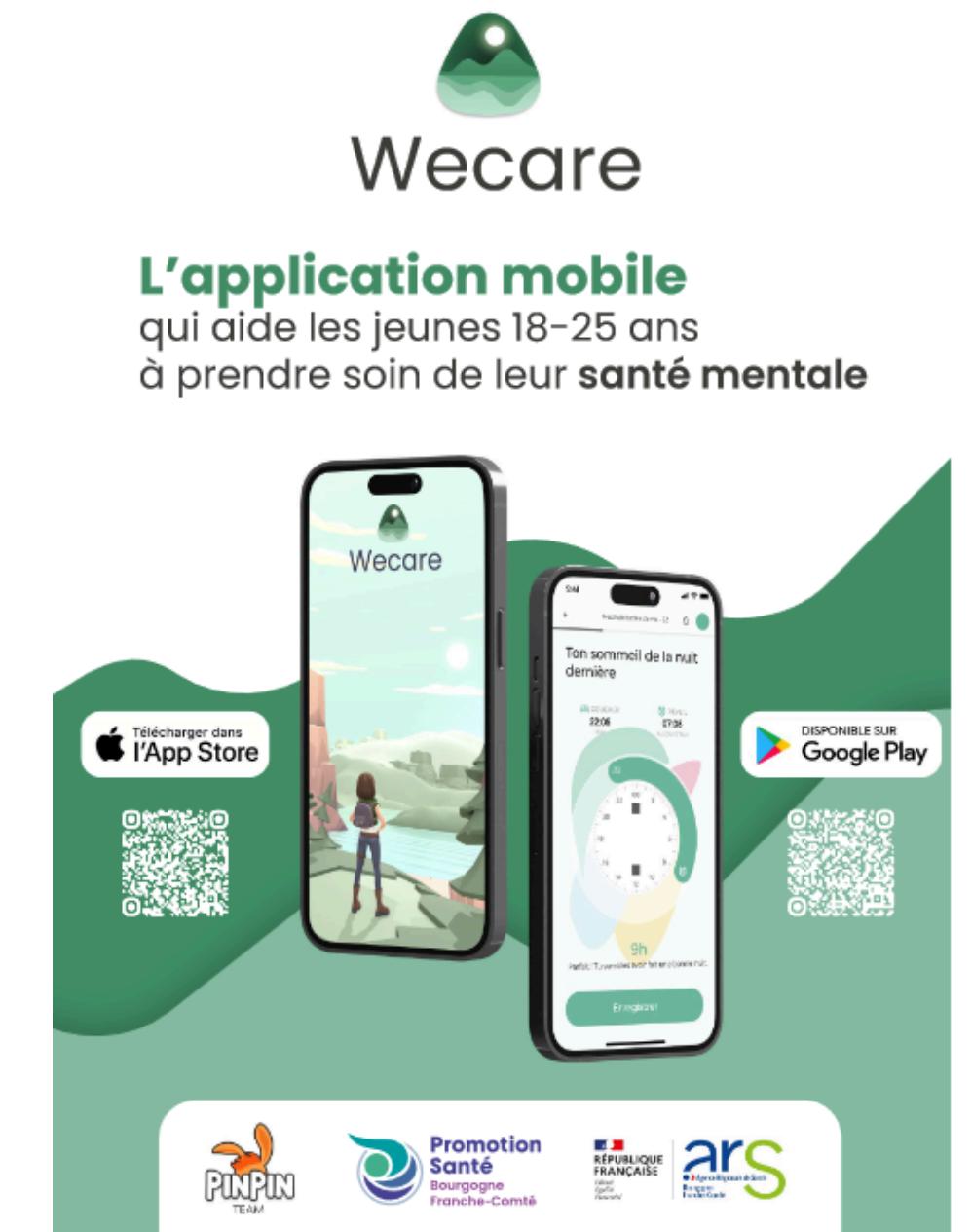
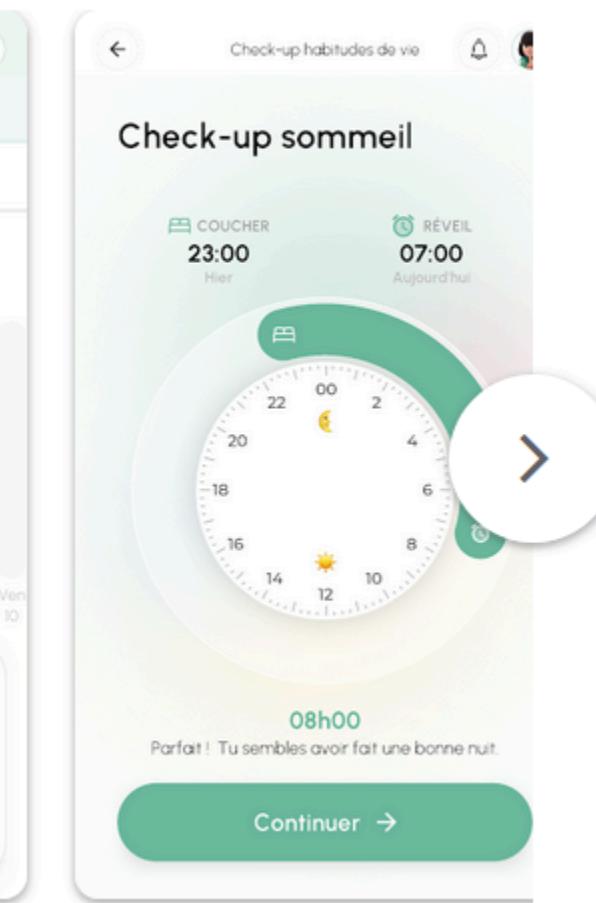
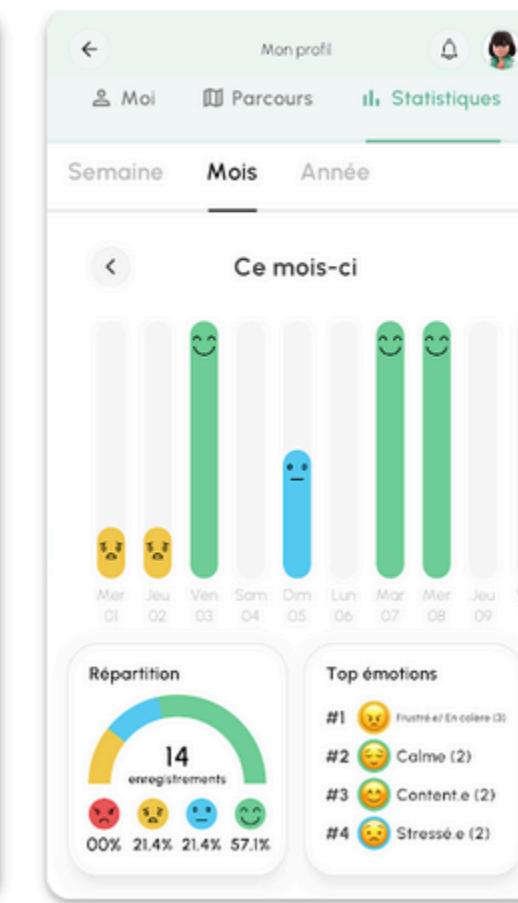
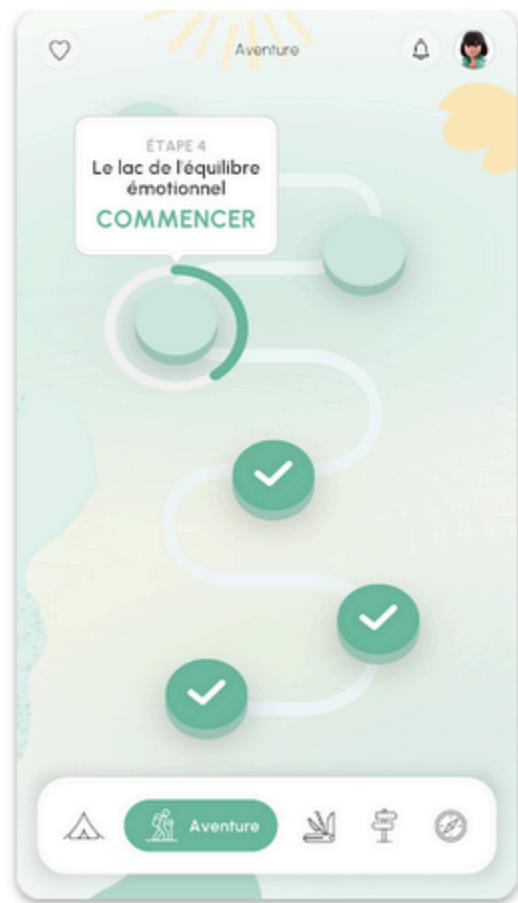
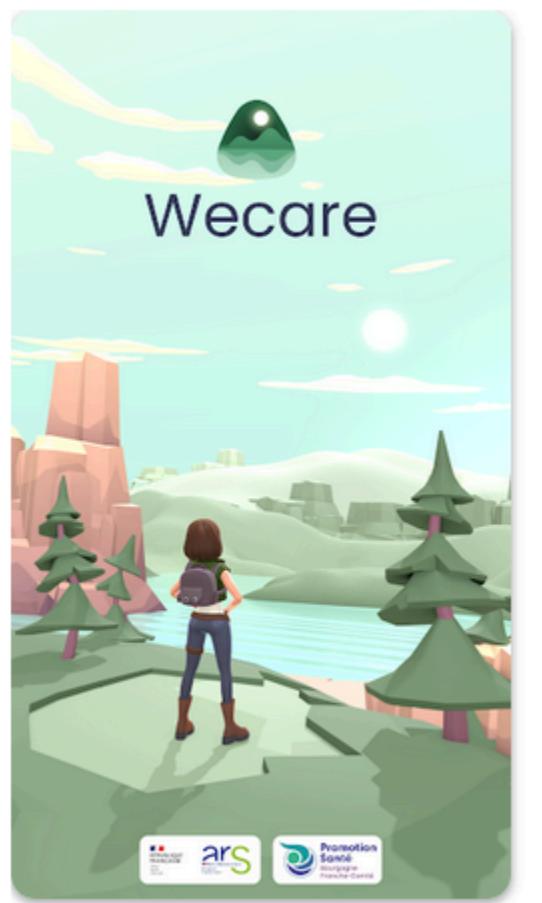
Cultures-Santé

<https://www.cultures-sante.be/>

Application We Care:

Pour de jeunes adultes, public en insertion professionnelle
Développé par Promotion Santé Bourgogne Franche Comté

We Care : une nouvelle appli mobile pour le bien-être mental des 18-25 ans].
Promotion Santé Bourgogne Franche-Comté



Wecare

L'application mobile

qui aide les jeunes 18-25 ans
à prendre soin de leur santé mentale

Programmes probants

Santé Publique France: registre des interventions probantes

Ce registre a pour but d'aider les décideurs et les acteurs locaux à choisir des interventions adaptées pour répondre à leurs besoins, à valoriser une prévention scientifiquement fondée et à permettre l'articulation entre la recherche et les pratiques de terrain. Il présente, dans une première étape, des programmes soit déjà implantés, soit en cours d'étude, d'expérimentation ou de déploiement.

[Santé publique France - interventions probantes- santé mentale-adolescents](#)

Dispositif VigilanS

Objectif :Prévention de la récidive suicidaire. Maintien du lien après une tentative de suicide à la sortie d'une structure de soin (urgence, centre de crise, hôpital). Constituer des procédures d'alerte efficaces dans chaque centre, en cas d'identification de sujets en crise suicidaire.

Type d'intervention : Carte « ressources » remise au suicidant un numéro de téléphone vert disponible aux heures ouvrables. Les Vigilanceurs se mettent en contact téléphonique avec les sujets qui ont fait plus d'une tentative de suicide +envoi de cartes postales manuscrites durant 4 mois. Les « primosuicidants » ont la possibilité de solliciter le dispositif via le numéro vert.

Résultats: la probabilité de récidive à 6 mois est de 2,7% chez les patients suivis dans VigilanS versus 7,9% chez les témoins.

Etat d'avancement : Déploiement national en cours

programmes inspirants

Suricate

Descriptif du programme: *Prévention en santé mentale par et pour les jeunes.*

« Action Suricate » est un dispositif toulousain de jeunes volontaires qui s'engagent en prévention de souffrances psychologiques ou psychosociales et pour le bien-être psychique de leurs pairs.

[Action Suricate | ACTION SURICATE](#)

[Matinale en visioconférence : Protéger la santé mentale des étudiants et des jeunes - Promotion Sante Occitanie](#)

PETIT GUIDE TOULOUSAIN EN SANTÉ MENTALE



Accompagner les parents dans le contexte d'idées suicidaires ou après une tentative de suicide

<https://www.clepsy.fr/enfants-avec-pensees-suicidaires/>

4 vidéos pour accompagner les parents

**Accompagner les parents
dans le contexte d'idées
suicidaires ou après une
tentative de suicide**

1. Les idées suicidaires, c'est quoi?
2. Comment parler des idées suicidaires à son enfant ? Quels signes repérer ?
3. Que faire si mon enfant a des idées suicidaires ? Quand contacter un professionnel ?
4. Le plan de sécurité c'est quoi ? Comment l'utiliser ?

ressources bibliographiques

Documents sur le site de Promotion Santé Occitanie: [Nos ressources documentaires - Promotion Santé Occitanie](#)

La prévention du suicide chez les jeunes de 12 à 25 ans

BIBLIOGRAPHIE SELECTIVE

Mars 2022

Bibliographie réalisée par Hélène Martin

IREPS OCCITANIE logo

JOURNÉE D'ÉCHANGES RÉGIONALE

Promouvoir **LA SANTÉ MENTALE DES ADOLESCENTS** dans **UNE SOCIÉTÉ EN CRISE**

État des lieux, diagnostic, repérage et pistes d'orientation

DOSSIER DE CONNAISSANCES

#Promouvoir la santé mentale des adolescents dans une société en crise

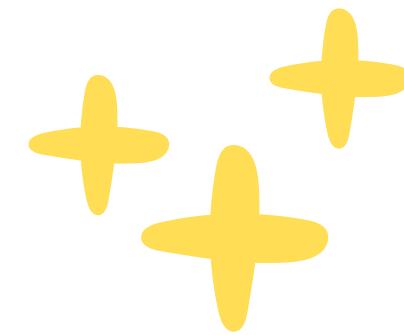
BEC Emilie

DOSSIER DE CONNAISSANCES

Éco-anxiété : des pistes pour agir.
Enfants, ados et jeunes adultes

BEC Émilie • Novembre 2023





Merci pour votre écoute !

Présentation du dispositif CPAM “Mon soutien psy”

par Nathalie LEROY, chargée de projet Education en
Santé, CPAM de l'Hérault

<https://monsoutienpsy.ameli.fr/recherche-psychologue>

Pays Cœur
d'Hérault

Conseil Local de
Santé Mentale (CLSM)

